

JOURNAL

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.
 Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.
 La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
 Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION
 17, RUE NEUVE, 17
 Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES
 RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
 Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.
 Bruxelles, à l'ŒUVRIER DE PUBLICATION

ROUBAIX, LE 10 FÉVRIER 1885.

LA TAXE MILITAIRE

M. Ferry a annoncé de nouveaux impôts pour l'année 1886. En général, les événements donnent de cruels démentis aux prévisions du premier ministre: il s'est lourdement trompé à Madagascar, au Tonkin, à Fou-Tcheou et à Formose, mais du moment où il s'agit d'infirmer un surcroît de charges aux malheureux contribuables, on peut tenir pour certain que sa prophétie se réalisera. Aussi les inventeurs de taxes nouvelles se sont-ils mis en campagne. De nombreux remèdes ont été proposés pour guérir l'incurable maladie qui dévore les finances françaises. L'extrême gauche s'est particulièrement distinguée dans ce concours d'un nouveau genre. Tandis que l'infortuné M. Tirard, à bout d'expédients, se résignait à avouer sa détresse et à ne plus même garder le décorum de l'équilibre, la taxe militaire sortait tout armée du puissant cerveau de M. Ballue.

C'est la suppression du volontariat d'un an qui a servi de prétexte à cette merveilleuse conception financière. Les capitaines retraités que l'Assemblée du Palais-Bourbon a chargés de bouleverser l'organisation militaire de la France pour fournir matière à une gigantesque réclamation électorale, ne se contentent pas d'avoir proclamé comme un dogme le service universel de trois ans. Il ne suffit pas à leur gloire d'avoir découvert une solution qui du même coup affaiblit l'armée, ruine le trésor public et rend impossible le recrutement des professions libérales, ils tiennent surtout à introduire dans la nouvelle loi, à titre de dispositions accessoires, des principes bien des fois acclamés à des Grands et à la salle Lévis.

L'institution des volontaires d'un an, frappée de tant d'anathèmes par les grands reformateurs de l'extrême-gauche, rapportait, chaque année, huit millions à l'Etat. Comment remplacer ces huit millions? M. Ballue, dont l'imagination est infiniment plus féconde que celle de M. Tirard, n'est pas embarrassé pour combler cette lacune. Il propose de frapper d'une taxe spéciale les jeunes gens qui profitent d'une dispense édictée par la loi ou que le conseil de révision a déclarés impropres au service.

On ne saurait imaginer rien de plus déraisonnable qu'un impôt de cette nature. Comment voit-il un jeune homme que la loi n'appelle pas sous les drapeaux parce qu'il est indigne à sa famille: il est atavé d'orphelins, ou bien il est fils de veuve, ou bien il a un frère à l'armée et il est le seul soutien de ses parents! En le laissant dans ses foyers, les législateurs de 1832 et de 1872 ont fait acte d'humanité et de bon sens; ils ont très bien compris que d'autres existences sont attachées à la sienne et qu'il a d'impérieux devoirs à côté de protection à remplir envers ses proches. C'est ce même jeune homme à qui M. Ballue veut demander un supplément d'impôts. Il a plus de charges de famille qu'un autre citoyen, et il a également plus de difficultés à exercer sa profession, car il lui est à peu près impossible de se déplaquer, soit pour compléter ses études s'il suit une carrière libérale, soit pour aller chercher au loin du travail s'il exerce un métier manuel, et la loi militaire n'épargnerait ce malheureux, déjà aux prises avec de si lourdes responsabilités, au moment où il entre dans la vie, que pour le livrer aux exigences du fisc! Une taxe sur les soutiens de famille! Un supplément d'impôts sur ceux qui auraient le plus de droits à être exonérés! Jamais une Assemblée française n'avait été saisie d'un projet aussi inique et aussi odieux.

Une taxe sur les infirmes est bien plus monstrueuse encore. S'il est une classe de citoyens qui ait droit à la sollicitude du législateur, ce sont les jeunes gens à qui la nature a refusé les aptitudes physiques nécessaires pour être appelés sous les drapeaux. L'exemption du service militaire, qui est pour eux de droit naturel, car elle résulte de la force même des choses, n'est qu'un faible dédommagement de la cruelle inégalité dont ils sont à jamais frappés. Quelle que soit la carrière qu'ils auront choisie, leur ardeur au travail, leur bonne volonté ne pourront jamais racheter l'infirmité qui pèse sur eux. Voilà les nouveaux contribuables que voudrait atteindre M. Ballue. Au lieu de venir en aide à ceux qui ont le plus de droit à la bienveillance de la société, le législateur établit un impôt spécial sur les aveugles, les phthisiques, les bossus et les boiteux!

Il n'est que trop facile d'expliquer comment d'aussi audacieux défis jetés au bon sens et à l'humanité peuvent être sérieusement proposés à une Assemblée française. Les inventeurs de la nouvelle taxe ne sont pas d'illusion sur ce qu'il y a d'odieux et d'absurde dans un impôt prélevé sur les infirmes et sur les soutiens de famille. Au

fond, ce n'est pas au principe de la loi, c'est à son mode de répartition que M. Ballue et ses amis attachent de l'importance. L'essentiel, pour eux, c'est de créer un impôt qui variera suivant la fortune des jeunes gens exempts du service et d'entr'ouvrir la liasse à travers laquelle l'impôt progressif pénétrera dans notre législation.

Le Sénat a discuté la loi sur les récidivistes. Les amendements proposés par différents orateurs ont été successivement rejetés. Le texte de la commission, qui est à peu de chose près celui du gouvernement, a été adopté à une très forte majorité. A la Chambre, suite de la discussion sur les droits des céréales. La question est depuis si longtemps agitée, qu'elle est connue de tous jusque dans ses moindres détails. M. Graux, rapporteur, a défendu les droits de M. Frédéric Passy les combattus. Aucun argument nouveau n'a été produit de part et d'autre. Il faut s'attendre à ce qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin de la discussion. Entre temps, les dérangés, qui s'attendent à ce que la surtaxe soit votée, présentent leurs expéditions et continuent à nous inonder de leurs produits.

Nous avons reproduit hier deux documents parus dans le *Matin*, relatifs l'un et l'autre à l'adjudication des poudres qui s'est faite à Lille. Le *Temps* publie à cette occasion la note suivante, qui à toutes les allures d'une communication officielle:

« Le *Matin* a publié aujourd'hui une lettre adressée, le 13 janvier, au ministre de la guerre par un industriel du Nord. D'après cette lettre, deux maisons de Cologne auraient obtenu, par l'entremise de leurs représentants en France, l'adjudication des fournitures de salpêtre pour les raffineries de Lille et de Marseille. « La lettre publiée par le *Matin* a été envoyée par M. Delaunay, fabricant de produits chimiques à Aubry (Nord), à M. le directeur des poudres et salpêtres au ministère de la guerre. L'adjudication dont il est question a eu lieu le 12 janvier dernier et tout s'est passé régulièrement. Les soumissionnaires avaient justifié de leur qualité de Français. »

« Dans la réponse qu'il adresse à M. Delaunay, M. Maunoury, directeur des poudres et salpêtres, fait observer justement qu'il est impossible de revenir sur une adjudication faite. Quand bien même serait démontré qu'un des adjudicataires avait vendu d'Allemagne l'acide nitrique nécessaire à la fabrication du salpêtre, l'administration de la guerre n'aurait le droit d'élever aucune objection, puisque l'acide nitrique et le salpêtre lui-même sont des produits essentiellement étrangers. Tout au plus aurait-il à se plaindre au Parlement de l'abus des produits d'un droit d'entrée. »

ENCOURAGEMENT A L'ASSASSINAT

Le 14 mars 1884, le ter conseil de guerre, siégeant à Nemény, condamna à mort trois des plus redoutables assassins de la transportation, car chacun en était au moins à sa deuxième condamnation à la peine capitale, et chacune de ces condamnations avait été motivée par un double assassinat.

En sortant du tribunal, l'un de ces misérables, nommé Ravaud, se tournant vers ses compagnons, qui le regardaient avec curiosité, dit cyniquement: « Vous tremblez bien à tort; je vous prie que vous serez commués! Ravaud vient de gagner son pari. »

LE MEETING D'HIER

Le meeting organisé par les groupes anarchistes de Paris a eu lieu, hier, sur la place de l'Opéra; mais les arrestations des jours précédents avaient probablement refroidi l'enthousiasme des révolutionnaires, car ils sont venus en fort petit nombre. A peine un avon-nous remarqué une quinzaine qu'on a l'habitude de rencontrer dans les réunions publiques. La foule, qu'on peut évaluer à six ou huit mille personnes, s'est formée devant la porte de la place de l'Opéra, et de la rue de la Concorde. La manifestation était annoncée pour cinq heures; à trois heures deux groupes se formaient sur la terrasse au milieu de la place de l'Opéra. A trois heures un quart, plusieurs centaines de gardiens de la paix faisaient évacuer ce refuge, qui bientôt était occupé par deux pelotons de la garde républicaine à pied, tombant en tête. A ce moment, les curieux étaient assez nombreux aux quatre coins de la place de l'Opéra, et de la rue de la Concorde, et de la rue du Quatre-Septembre.

DANS LA COUR DE L'OPÉRA
 A quatre heures, soixante cavaliers de la garde républicaine prenaient possession de la petite cour de l'Opéra, commandant le boulevard aux Capucines. Peu à peu, la foule grossissait, et, à cinq heures, on pouvait évaluer à quatre mille individus: le plus grand nombre était assis devant les boutiques de Kimmel et Boissier, débordant sur la chaussée. La circulation des voitures et des omnibus était devenue très difficile, et chaque fois que des gardiens de la paix ou des municipaux essayaient de faire circuler ces badauds, ceux-ci sifflaient et injurtaient les agents de la force publique.

LA FOLIE EST REVENUE
 A un moment, la circulation étant complètement interrompue, un quarantaine de gardiens de la paix se dirigèrent vers le côté gauche du boulevard des Capucines et, en un clin d'œil, balayèrent les curieux, non sans quelques horions de part et d'autre.
 Une boulevade fut assez violente: toutes les boutiques situées de ce côté se fermèrent; les joyelliers donnèrent le signal. Les cafés seuls restèrent ouverts, boudés de consommateurs.
 Derrière les agents revenant à leur point de départ, se formaient de nouveaux groupes, que quelques minutes après on dispersait de nouveau. Ce manège dura jusqu'à sept heures.
 M. Gragnon, préfet de police, accompagné de M. Gragnon, se tenant au poste de l'Opéra, venant de temps à autre sur le refuge de la place jeter un coup d'œil et donner des ordres.
 M. Clément, commissaire de police sur délégation judiciaire, était également en permanence au poste de l'Opéra, chargé de procéder à l'interrogatoire des individus arrêtés.
 C'est un miracle qu'on n'ait pas eu à signaler de nombreux accidents, les voitures ayant beaucoup de difficultés à avancer et les badauds ne faisant un malin plaisir d'agacer les chevaux, de les tirer par la bride ou de les faire reculer, sans se soucier des personnes qui étaient placées derrière.
 La situation menaçait de durer longtemps ainsi, mais des ordres plus énergiques furent transmis et

un cordon de gardiens de la paix et de gardes municipaux s'avança résolument, refoulant les curieux jusqu'à la rue de la Chaussée d'Antin.

AUX ALENTOURS DU VAUDEVILLE
 Ce ne fut pas sans peine, et dans cette poussée formidable se produisit un incident qui aurait pu avoir des suites graves.
 Une cinquantaine d'individus, en se retirant, voulurent, pour échapper, sans doute à la botte de la police, pénétrer à l'intérieur du café Américain, situé près du théâtre du Vaudeville. Les tables et les chaises de la terrasse tombèrent terre, entraînant un certain nombre de manifestants; pendant cette mêlée, plusieurs individus brisèrent les glaces de la devanture, et on put croire un instant que le café Américain allait être mis à sac.
 La police, houleusement, fut intervenue à temps et grâce à l'énergie qu'elle employa, on n'eut à déplorer que quelques dégâts matériels. Vingt et une personnes furent arrêtées et conduites au poste de l'Opéra, où elles furent interrogées par M. Clément.

Onze furent remises en liberté; les dix autres ont été maintenues en état d'arrestation, car on suppose que c'est avec intention qu'elles ont brisé les vitres de la devanture du café. Voici leurs noms:
 Louis Maury, 29 ans; Claude Jourdy, 61 ans; Gustave Gay, 26 ans; Jean Moreau, 63 ans; Félix Godard, 20 ans; Joseph Berdier, 27 ans; Jean-Frédéric Balin, 20 ans; Alphonse Ulrich, 42 ans; Jules Pruvost, 20 ans; Nicolas Charlot, 41 ans.

BOULEVARD POISSONNIÈRE
 Au moment où ce mouvement se produisait, une bande de deux cents individus envahit la place de la Villette et se dirigea vers la gare d'Antin. A bas la police! et basculant sur son parcours les tables et les chaises placées devant les cafés. Près d'un grand magasin d'horlogerie, boulevard Poissonnière, un individu se précipita et se lança, en criant, contre la devanture, brisa une glace.
 A huit heures, grâce aux gardes à cheval qui faisaient de fréquentes reconnaissances sur le boulevard, la foule se dispersa et la place de l'Opéra reprit son aspect ordinaire.

A LA VILLETTE
 D'autres incidents se sont produits dans le quartier de la Villette, plus graves que les précédents.
 A 7 h. 12, une bande de 150 révolutionnaires chantant le *Marseillaise* et hurlant: « A bas les sergents! » s'arrêta devant une boulangerie de la rue d'Allemagne, numéro 2. Cinq individus y entrèrent et demandèrent du pain; le patron de l'établissement leur en remit à chacun pour un sou, et les cinq individus se retirèrent sans payer. Le boulanger, heureux d'en être quitte à si bon compte, ne songea pas à leur réclamer le montant de leur achat.
 Cette même bande descendit la rue Lafayette, lorsque, arrivé à la hauteur du n° 163, elle fit halte devant la boutique du sieur Collette, armurier. Une dizaine d'individus se détachèrent du groupe et pénétrèrent dans le magasin, se mettant au devoir de le piller.

La police arriva à temps pour disperser les manifestants et put arrêter un nommé Murry, âgé de 18 ans, qui semblait diriger la bande; il porta un long bâton au bout duquel était attaché un foulard rouge.
 L'armurier déclara qu'il lui manquait 7 revolvers, 1 pistolet Flaubert et 6 contreaux.
 La colonne fut mise en débandade, mais elle se reforma plus loin et descendit par le faubourg du Temple, où elle fut de nouveau dispersée. Elle disparut par la rue Buret en criant: « A mort Ferry! A bas les roussins! »

PLACE DU CHATEAU-D'EAU
 Après le dîner, place du Château-d'Eau, de nouveaux groupes menaçants s'étaient formés, deux arrestations furent faites, ce qui suffit pour ramener le calme.
 Dans la soirée, de nombreuses patrouilles de gardes républicains à cheval ont parcouru les boulevards. Place de l'Opéra, douze ou quinze personnes ayant été aperçues en train de distribuer des agents, ont été également arrêtées.
 Jusqu'à deux heures du matin, cent cavaliers de la garde, de la caserne de la Courbe, étaient à cheval en permanence dans le coin de la caserne de la Cité, prêts à toute éventualité, mais ils n'ont pas eu à intervenir.
 Dans la journée, des mesures sévères avaient d'ailleurs été prises: des gardiens de la paix et des gardes de Paris avaient été massés au ministère de la marine et aux marais de la rue d'Anjou, de la rue Drouot et de la Banque.

ARRESTATION DE MARTINET
 A quatre heures de l'après-midi, le compagnon Martinet, l'un des chefs du parti anarchiste, ayant déjà subi plusieurs condamnations pour vol et outrage aux moeurs, était arrêté place de la Bourse, au moment où il se retirait des journaux. On le vit à l'essai d'opposer quelque résistance, mais les agents lui ont mis les menottes et l'ont conduit au D. p. o.

Dans la matinée, M. Clément faisait une perquisition au domicile de deux anarchistes, arrêtés l'autre soir rue Coquillière et saisiest 27 numéros de journaux.
 Hier matin également, rue Muller, au n° 27, M. Bray, âgé de vingt-huit ans, vérificateur-mètreur, a été mis en état d'arrestation, ainsi que M. L... , des des Martyrs.
 M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, se présentait aussi hier dans les bureaux du journal anarchiste *Terre et Liberté*, pour y opérer une perquisition.
 Les portes étant fermées, le commissaire a requis un serrurier pour forcer l'ouverture. Il n'y avait personne dans les bureaux, et M. Clément a opéré la saisie des papiers qui s'y trouvaient.
 Cette perquisition est la seconde opérée au journal *Terre et Liberté* depuis quinze jours.

En somme, dit le *Matin*, le meeting d'hier a été une manifestation de badauds et de curieux, qui ont eu entre eux l'air de se battre de vaquer à leurs affaires ou de rester chez eux.

LETTRES DE ROME

On écrit de Rome, en date du 4 février:
 Il paraît que Massouah est décidément l'objectif de l'expédition italienne dans le nord du Soudan. On attend d'un moment à l'autre la nouvelle de l'occupation de ce port par les troupes italiennes. Quant à la Tripolitaine, on la réserverait pour la « bonne bouche ». La Consulta comprend très bien qu'en ce moment l'occupation de Tripoli ne pourrait s'effectuer sans créer à l'Italie de sérieux embarras et lui mettre l'Europe sur les bras. On préfère laisser les événements se développer et attendre une occasion favorable. Dès que la question d'Orient sera ouverte et que l'heure de la liquidation de

l'empire turc aura sonné, l'Italie s'emparera de la Tripolitaine, cela ne fait aucun doute. Les récentes déclarations de M. Mancini ont confirmé ce que je vous avais écrit sur le plan de la Consulta. M. Mancini prétend avoir la fondation d'un comité de M. de Bismarck et de M. Gladstone: il entend se rapprocher de Londres sans pourtant rompre avec Berlin. C'est ce que les anciens ducs de Savoie avaient appelé le *piéd chaussé de deux souliers à la fois*. L'Italie nouvelle pratique à merveille cette ancienne devise de la maison de Savoie. Malheureusement, M. Mancini oublie le proverbe français: Qui trop embrasse mal broie. Il est très possible qu'après avoir rêvé de cumuler l'alliance allemande et l'alliance anglaise il perde l'une et l'autre.

On a beaucoup parlé ces derniers temps du remplacement des nonces de Madrid et de Paris. Les informations publiées à ce sujet par les journaux sont toutes plus ou moins fautiveuses. Il n'y aura aucun changement pour le moment. Mgr de Ronde rentrera sous peu à Paris. Hier encore, le Pape le déclarait à l'ambassadeur de France. Toutefois, je crois savoir que Mgr de Ronde est un peu préoccupé de la situation où se trouve son diocèse de Bénévent, et qu'il aurait manifesté au Saint-Père l'intention d'aller reprendre l'administration. Il ne s'agirait donc pas d'un départ immédiat ni même prochain. Dans le cas où Mgr de Ronde quitterait Paris on parle comme de son successeur éventuel de Mgr Ivo-Schia, archevêque de Chieti, un prêtre de plus distingués. Mais pour le moment toutes ces nouvelles me paraissent hasardées et hypothétiques. Quant au nonce de Madrid, je vous avais fait prévoir sa retraite il y a plusieurs mois. Mgr Kampolla, qui est d'une santé délicate, se trouve fort mal du climat de Madrid et il a demandé au Pape de le rappeler. Son départ aura lieu d'ici à quelque temps. Il s'impliquera inévitablement l'insinuation des journaux libéraux, un refroidissement entre le Vatican et le ministère Canovas. Je crois savoir, au contraire, que les relations sont excellentes entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol. Les derniers discours de M. Pidal dans la question universitaire ont notamment produit ici la meilleure impression.

On annonce la prochaine arrivée à Rome d'une députation des évêques irlandais, qui voudraient tenir une conférence sous les auspices du Saint-Siège et de la Propagande. La situation en Irlande préoccupe très vivement le Saint-Siège. Le gouvernement anglais reproche à l'épiscopat irlandais d'appuyer ouvertement M. Parnell. On désirerait à Londres et on a fait connaître au Vatican ce désir — que le clergé irlandais se sépare du parti des *home rulers*. Mais c'est là une question complexe et fort délicate. Il est en Irlande comme en Pologne. On voudrait à tout prix détacher le clergé du peuple catholique. Mais on ignore son véritable état d'âme, et il est difficile de lutter avec les aspirations nationales, qui ruinent son influence auprès des populations. Au reste, il faut reconnaître que la situation dans ce malheureux pays s'est améliorée. Les attentats agraires ont à peu près cessé. M. Parnell lui-même, depuis la fameuse circulaire que l'on sait, a montré de maintenir au mouvement national un caractère légal et parlementaire. La conférence que vont tenir les évêques irlandais ne restera pas néanmoins sans résultat pratique. De leur contact avec le Saint-Siège ils emporteront ces idées de sagesse et d'impartialité qui s'obscureissent quelquefois au fort de la lutte.

M. Errington est de retour à Rome depuis quelques semaines. La question du rétablissement des relations avec l'Angleterre est restée au même point que l'année dernière. D'après ce que j'ai su, M. Gladstone et ses collègues seraient personnellement très désireux de renouer des rapports officiels avec le Vatican. Malheureusement, devant l'état actuel de l'opinion en Angleterre, ils hésitent à prendre l'initiative de cette démarche. D'autant plus que les prochaines élections auront lieu en janvier 1886 et que les conservateurs ne manqueraient pas d'exploiter cet acte contre le ministère libéral. Après les élections, si M. Gladstone est maintenu au pouvoir par un grand mouvement d'opinion, il est possible qu'il fasse faire à cette question des relations avec le Vatican un pas décisif.

L'influence catholique grandit dans les Balkans; le prince de Montenegro vient d'entrer en relation avec le Vatican pour l'organisation de la hiérarchie catholique dans ce petit pays. Dans l'ancien Montenegro, il n'existait pas de catholiques. Mais on sait que le traité de Berlin a cédé à la principauté une partie de l'Albanie slave catholique. C'est afin de pourvoir aux besoins religieux de ces populations que le Saint-Père a demandé au prince de Montenegro, vient de décider la création d'un évêché catholique à Antivari. Le succès remporté par le diplomate de Léon XIII est d'autant plus significatif que le prince Nikita, qui est entièrement sous la dépendance de la Russie, a toujours témoigné la plus vive hostilité au catholicisme.

Le nouveau ministre belge est arrivé à Rome quelques semaines. Il présentera prochainement ses lettres de créance au Souverain Pontife. On pense que d'ici à un mois Mgr Rotelli se rendra à Bruxelles pour occuper son nouveau poste. La situation s'est détendue en Belgique et des manifestations hostiles ne sont plus à craindre. Léon XIII a fait preuve, dans cette circonstance délicate, d'une prudence et d'un tact remarquables.

Il y aura très probablement un consistoire au mois de mars. Le Pape y créera-t-il des cardinaux français? La question est de nouveau sur le tapis. Tout dépend de l'attitude du gouvernement au point de vue religieux. Je crois cependant que cette fois on ne désespère pas d'arriver à une entente. Pour peu que M. Ferry veuille y mettre du sien, le Vatican couronnera les chapeaux demandés.

LES DÉMIDOFF

Que de souvenirs divers évoque le nom du prince Démidoff, qui vient de s'éteindre à quatre-vingt ans, dans les environs de Florence! Sa brillante renommée a été éblouie les chroniques scandaleuses: on s'est étonné de la lé-

gende folle de cet enfant gâté par la nature et par la fortune; de ce beau viveur qui a étonné par ses luxueuses prodigalités, par ses extravagances joyeuses le Paris d'autrefois; de cette tapageuse jeunesse, qui, associée à celle du duc de Gramont-Gaderousse, a si allègrement secoué, dans des clubs et dans des boudoirs, les gretots d'un carnaval doré, à la veille de nos cuisantes amertumes!

On ne s'attend pas à trouver ici les tableaux galants qui ont mieux valu peut-être, en présence d'une veuve et de sa jeune famille, reléguer dans l'ombre et dans l'oubli.

Mais le prince Démidoff et les siens appellent l'attention par d'autres titres que par leurs fastueuses jouissances: leur histoire offre un intérêt d'ordre tout différent.

Un jour, il y a de cela deux siècles, un pauvre forgeron de Toul, Nikita Démidoff, s'imagina d'établir près de Néviensk, en Sibérie, un fourneau pour traiter les minerais bruts de l'Oural, en extraire le cuivre et le fer industriels. Le rapide succès de sa tentative frappa singulièrement le czar Pierre I^{er}, toujours à l'affût du perfectionnement et du progrès; il entrevit quelle source de richesses naissait dans son empire, et, pour récompenser l'intelligent initiateur, l'anoblit, le chargea de fonder ses canons, lui donna en toute propriété, ses exploitations commencées ainsi que le vaste territoire de Nijni-Taguisk, dans le gouvernement de Perm.

Telle fut l'origine de cette fortune, qui s'accroissant par la plus intelligente administration est devenue, entre les mains des descendants, l'une des plus colossales qui soient au monde.

A cette heure, la propriété des princes Démidoff, qui partage la chaîne fertile de l'Oural, couvre une bande de sept cent mille hectares, qui a quarante-cinq lieues de longueur et dix lieues de largeur. Six cent mille hectares sont habilement aménagés en forêts, et fournissent à l'exploitation de onze forges et fabriques le combustible nécessaire.

Les mines fournissent actuellement vingt-sept mille tonnes de fer et mille tonnes de cuivre, sans compter le carbonate de cuivre qu'emploie le commerce sous le nom de malachite; elles ont donné aussi de l'or et du platine.

La population de ce gigantesque domaine atteint soixante mille âmes, dont quinze mille ouvriers. La seule ville de Nijni-Taguisk compte trente-cinq mille habitants.

Le propriétaire a fondé et entretient, sur sa terre, dix-huit églises avec leur clergé, sept hôpitaux avec leur personnel, un collège supérieur des sciences exactes, quatre écoles primaires, deux salles d'asile, cinq cours d'adultes, une magnifique bibliothèque scientifique, plusieurs musées très complets pour secours contre l'incendie, des routes, des ponts, un réseau télégraphique.

Le temps passé par l'ouvrier au cours d'instruction ou à l'incendie lui est payé comme les heures de travail à l'usine; les terres de culture lui sont allouées gratuitement pendant trois ans, et, plus tard, à bas prix; le bois pour les constructions est très complet et donné; les grains de semence lui sont avancés, à charge de restitution en nature lors de la moisson.

Tel est le royaume. Sa puissante dynastie a fait grand bruit dans le monde.

Le petit-fils du forgeron, Procope Démidoff, donne à sa postérité l'exemple des conceptions généreuses. Il crée à ses frais l'Ecole supérieure du commerce, pour les fils des marchands russes.

Puis avant dans le dix-huitième siècle, Paul Grégorovitch participe aux travaux de Linné, et fonde à Jaroslaw le lycée Démidoff.

Puis vient le prince Nicolas, large et magnifique comme un souverain.

l'entretient dans les écoles supérieures de Saint-Petersbourg et de Moscou cent, deux cents fils de serfs, dont il a remarqué l'intelligence et les aptitudes; il achète un navire italien qu'il baptise le *Niagara Premier*, et sur ce modèle en fait construire quatre autres dans les chantiers russes; en 1812, il orlé et équipe un régiment entier pour participer à la résistance contre l'invasion française; après l'incendie de Moscou, il dote d'un musée l'Université sortie de ses cendres; en 1819, il distribue quatre cent mille francs aux invalides des grandes guerres européennes; aux inondés de Saint-Petersbourg, il envoie deux cent mille francs; au prix de quatre cent mille francs, il transforme en maison d'industrie son palais de Moscou; il achète en Crimée dix-huit mille arpents, et y installe une colonie de laboureurs, et y envoie, pour les acclimater, des ouvriers de Luques, des vignes de Bordeaux, et des mérinos d'Espagne, des chevaux du Thibet et des chevaux arabes; enfin il sème partout des monuments, des hôpitaux dans le gouvernement de Cazan, à Perm, à Moscou; à Saint-Petersbourg la porte triomphale; et, — ce qui nous touche de plus près, nous Français, — sur la place d'Odessa, un monument à la gloire du duc de Richelieu, gouverneur et bienfaiteur de la contrée.

A Paris, où il a longtemps vécu, il a fait dresser par la tombe de sa femme, née princesse Strogouff, un magnifique monument, le plus somptueux du Père-Lachaise. A Florence, où il fixèrent les exigences d'une santé délabrée, il a laissé des manufactures de soie, un théâtre, des hospices, des bains pour les pauvres.

Le prince Nicolas eut deux fils, qui continuèrent ses luxueuses traditions de prodigalité artistique, industrielle et philanthropique: le prince Anatole, qu'a connu notre génération et le prince Paul Nicolaïewitch, qui mourut à quarante-deux ans, après avoir légué à l'Académie de Saint-Petersbourg un prix annuel de vingt mille francs pour le meilleur ouvrage pédagogique; on n'a pas oublié, à Paris, ses générosités envers la caisse de la Comédie-Française: elles s'élevèrent un jour à cent mille francs.

Le prince Anatole, son frère, a doté Saint-Petersbourg d'une maison de travail pour les femmes pauvres; il a fondé un prix annuel de vingt mille francs pour le meilleur ouvrage sur la langue russe; il a organisé à ses frais en 1837 une expédition de vingt-deux professeurs

et dessinateurs pour l'étude historique, scientifique et artistique de la Crimée; en 1839 il a fait explorer et dessiner les sites intéressants de la Russie intérieure.

On sait que son union avec la princesse Mathilde Napoléon n'a pas été heureuse. Dans le dénué conjugal qu'eut mena l'incompatibilité d'humeur, le czar Nicolas donna tort au mari; il lui enjoignit, en 1848, d'assurer à la princesse une rente viagère de deux cent mille roubles et de se tenir toujours à huit cents kilomètres du lieu où elle se trouverait.

Le prince Anatole vécut dès lors au palais San-Donato, tout voisin de Florence, abandonnant à son neveu Paul Paulowitch, fils du frère qu'il avait perdu, la gestion des mines patrimoniales, sur lesquelles on lui servait une pension fixe de douze cent mille francs.

La plus grande partie de ce revenu était consacrée à sa célèbre collection d'objets d'art. Plusieurs fois il l'a renouvelée, vendant et rachetant selon le caprice artistique du moment.

Ainsi il eut, sous l'Empire, une vacation fameuse à l'hôtel Drouot. Le prince y avait envoyé quelques-uns de ces tableaux. En une heure les enchères atteignirent trois millions. L'une des plus belles toiles, la *Paix de Munster*, fut adjugée à lord Hertford, pour cent quatre-vingt mille francs!

En 1870, une autre vente eut lieu à Paris. Une salle voisine avait été construite pour la circonstance, boulevard des Italiens, sur les terrains qu'occupe aujourd'hui le théâtre Brasseur. M. Pillet put annoncer joyeusement au propriétaire que sa vente atteignait cinq millions.

Quelques heures après, le prince Anatole expira.

Le prince Paul Paulowitch, celui qui vient de mourir à son tour, avait alors trente ans.

Ce n'est pas ici, je l'ai dit en commençant, le lieu de s'appesantir sur des détails scabreux. Le prince Démidoff eût assurément bien fait de toujours suivre les conseils de son aimable mère, devenue, en secondes noces, Mme de Karzantine, et de ne pas attendre pour entrer dans une voie digne et honorée, l'époque de son mariage. Mais sans justifier aucunement sa jeunesse si prodigieusement gaspillée, il faut, pour être complet, mentionner qu'après sa courte union avec la princesse Metechky, morte en donnant le jour au prince Elim, le prince Paul Démidoff se consacra, avec une sorte de passion, à la charité, fonda, à Paris, rue aux Ours, l'œuvre Marie, pour cent quarante femmes pauvres, et visita les mansardes, venant parcou l'aumône avec une grâce aimable et délicate.

Après son second mariage avec la princesse Hélène Toubretskoi, l'ancien viceroy parisien, devenu plusieurs fois père, a sagement administré, au nom du czar, la ville de Kiev, où, fidèle à la tradition de sa dynastie, il a créé de nombreux établissements charitatifs; puis il a lui-même dirigé les ambulances organisées à ses frais durant la guerre turco-russe. Enfin Paris doit se souvenir de sa générosité persévérante, des pensions et des aumônes si nombreuses qu'il y a fait distribuer, et qui occupent une véritable administration constituée, un aimable et intelligent ministre de la charité des beaux-arts, M. Georges Jaubert.

Et Paris n'a pas seul éprouvé les effets de sa charité. Cet été, le prince était à Vichy: on y apprend le choléra de Marseille; tout aussitôt, le prince envoie cinq mille francs au maire de la ville éplorée. En cette occasion, l'administration républicaine a donné la mesure de son tact et de son éducation: le maire n'a pas daigné répondre au noble et bienfaisant étranger: c'est un secrétaire qui a accusé réception de la somme!

La mort a surpris le prince Paul près de Florence, non pas à San-Donato, cet humble palais, situé à droite des *Caserte*, et qu'il a vendu en 1880 avec ses collections d'art, mais à Pratolino.

Le prince avait acheté ce superbe domaine des Médicis, avec l'intention de y vivre sur ses basses terres visibles, l'ancien château détruit. Il aimait Florence, qu'il a dotée d'écoles, où il a secouru bien des misères, et dont la belle cathédrale, Sainte-Marie-des-Flours, en voie de réparations, doit beaucoup à sa munificence artistique.

En attendant la reconstruction de Pratolino, la famille habitait une ancienne et étroite dépendance du grand domaine, à laquelle on vient d'ajouter une galerie spéciale pour les tableaux hollandais et flamands, pour les objets d'art, collectionnés à nouveau, depuis cinq ou six ans.

C'est dans la chapelle de Pratolino que repose le corps du prince en ce moment: au mois de mai, la princesse Hélène le fera transporter en Sibérie, à Nijni-Taguisk, chef-lieu de mines, dans le grand tombeau des Démidoff. L'exploitation minière est confiée par le tribunal de commerce de Saint-Petersbourg à deux auteurs, dont un ingénieur français.

Le palais San Donato est à vendre; l'acheteur de 1880 n'y a pu encore le payer. Quant au bruit, élégant, parisien, que s'était autrefois constitué le prince Démidoff dans la rue Jean-Goujon, il a notablement changé d'allure en même temps que de destination. Le nouveau propriétaire, M. le duc de Chartres, auquel il a été vendu en 1874, a respecté son somptueux vestibule de marbre blanc, la belle salle voûtée du rez-de-chaussée, qu'ornent de magnifiques boiserie sculptées et une cheminée monumentale; mais il a dissimulé avec goût les extravagances luxueuses, telles que les meubres en palissandre muresques s'est très correctement modifiée, sans rien perdre de son pittoresque cachet. Une pièce importante, très largement comprise, a été ajoutée. Un atelier de photographie a été installé dans les hauteurs et, en bas, un salon d'armes.

Mais si la *Folie Démidoff* est aujourd'hui renouvelée, et comme épurée, elle est du moins restée la maison des beaux-arts. Ingres